



Date de convocation du conseil 25/06/2024

Date mise en ligne 11/07/2024

Nbre de membres en exercice: 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

DELIB2024-32

Objet :

Garderie périscolaire

Tarifs 2024-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet à 19h30

Le Conseil Municipal, de la commune de FRETERIVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Pré du Moulin sous la présidence de Mme BUEVOZ Eve, Maire.

PRESENTS : BUEVOZ Eve - CARLE Patrick - BUEVOZ Guy - BRAEMS Patrice - MONIN Eric - DI MASULLO Vincenza - VACHET Nadine - COLLIN Matthieu - GRISARD Benoît - PAJEAN Baptiste - TUAL Hélène -

ABSENTS EXCUSES : DECOMBLE Aurore - AZNAG Rachid - NEPOTE-VESINO Anne-Sophie

Elu secrétaire : COLLIN Matthieu

Mme le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs du service de garderie périscolaire, et de conserver les tarifs comme suit :

Tranches tarifaires	Quotient familial	Tarif par heure	Tarif hors commune
1 ^{ère} tranche	0 /799€	1.70 €	2.25 €
2 ^{ème} tranche	800€/1399	2.10 €	2.70 €
3 ^{ème} tranche	>1400€	2.40€	3.05 €

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la grille tarifaire proposée ;

DIT que ces tarifs s'appliquent dès le 1er septembre 2024.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance,

Mme le Maire,



Eve BUEVOZ